



Travaux non réalisés par agence

Par **Lawrence**, le **30/12/2015** à **20:17**

Mon fils actuellement en collocation à Toulouse vient de voir sa porte d'entrée d'immeuble défoncée, j'avais déjà averti l'agence par 2 fois qu'un carreau avait été fracturé depuis un certain temps (vu l'état de la porte) et que des réparations étaient nécessaires (appel en novembre et en décembre) de plus il semblerait que les parties communes ne soient jamais entretenues alors que des charges locatives sont réelles.

Quel sont les recours possibles pour que le nécessaire soit fait ? en vous remerciant de votre réponse, cordiales salutations.

Par **janus2fr**, le **31/12/2015** à **09:54**

Bonjour,
S'agit-il d'un immeuble en copropriété ou en monopropriété ?

Par **Lawrence**, le **31/12/2015** à **11:10**

Une seule propriétaire à priori